



Commune de Beuvry
Extrait du Registre aux Arrêtés du Personnel

Arrêté n° 2025-105-RH
Tableau annuel d'avancement de grade

Le Maire de la commune de Beuvry ;

Vu le Code général de la Fonction publique ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;

Vu la délibération en date du 11 décembre 2007 portant détermination des ratios promus/promouvables ;

Vu l'arrêté portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 11 mars 2021 ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint administratif principal 2^{ème} classe

<u>Nom/Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
AILLAUD Juliette	Adjoint administratif	1 ^{er} octobre 2025
PIGNON Carine	Adjoint administratif	1 ^{er} octobre 2025

<u>Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables*</u>		
Total	Hommes	Femmes
2	0	2

* Ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

<u>Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus</u>		
Total	Hommes	Femmes
2	0	2

Avancement au grade de : Adjoint d'animation principal 2^{ème} classe

<u>Nom/Prénom</u>	<u>Grade actuel</u>	<u>Date d'effet de la nomination</u>
LESTOQUOY Cécile	Adjoint d'animation	1 ^{er} octobre 2025

Arrêté n° 2025-105-RH

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables*		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

* Ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Avancement au grade de : Adjoint technique principal 2^{ème} classe

Nom/Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
BEAUVENTRE Audrey	Adjoint technique	1 ^{er} octobre 2025
DACQUIN Sandra	Adjoint technique	1 ^{er} octobre 2025
GOEDGEBUER Aurélie	Adjoint technique	1 ^{er} octobre 2025
LEROY Christophe	Adjoint technique	1 ^{er} octobre 2025
VALENTI-MORANDO Sandrine	Adjoint technique	1 ^{er} octobre 2025
VANDENBERGHE Paul	Adjoint technique	1 ^{er} octobre 2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables*		
Total	Hommes	Femmes
8	3	5

* Ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
6	2	4

ARTICLE 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 3 : Le présent tableau d'avancement sera :

- transmis au Centre de Gestion du Pas-De-Calais qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article 80 de la loi n° 84-53 susvisée.
- transmis au comptable de la collectivité

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille ou par l'application Télé-recours accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission et sa publication.

PUBLIÉ LE :



Fait à BEUVRY, le 20 MAI 2025

Le Maire,
Nadine LEFEBVRE